

Communiqué de presse de CFD/B- ODT- RDB

Chers Concitoyens, nous, partis politiques membres de l'AMP siégeant à l'Assemblée Nationale constatons depuis quelques jours une agitation dans certains milieux politiques autour de la discussion en plénière du projet de loi portant sur la mise en place d'un Sénat au Burkina +Faso.

Leur objectif est de semer sans nul doute la confusion dans l'opinion publique pour assouvir leurs desseins inavoués.

Afin d'apporter une information saine, nous estimons opportun de rappeler quelques démarches qui ont été effectuées pour aboutir au vote de cette loi.

Vous vous souvenez de la mise en place du CCRP qui a livré son rapport au Président du Faso. La décision a été prise de ne porter que les points consensuels entérinés par les assises nationales devant le législateur. Entre autre point il y avait celui de la mise en place du Sénat.

En effet suite à la révision de notre constitution par la loi numéro 33-2012/AN du 11 janvier 2012, il est stipulé que notre pouvoir législatif devient bicaméral avec la création d'un Sénat.

Qu'est ce qui amène donc certaines chapelles politiques à vouloir se livrer à une agitation stérile ? En témoigne les déclarations de l'ADF/RDA annonçant voter contre le projet de loi sans raisons valables et les députés de l'opposition qui projette boycotter les travaux de la plénière du 21 mai 2013.

Cela est déplorable car dans un Etat républicain l'Assemblée Nationale est le seul endroit de prédilection pour des débats démocratiques, où seule la force de l'argument prévaut.